L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JANV. 19, 1899. No. 50

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'Imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse—

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—485 RUE MAIN,

Boite 1309. WINNIPEG, MAN.

L'Association Liberale.

Dans la réunion tenue lundi dernier, à Winnipeg, pour fonder une association locale, il a été décidé de convoquer tous les libéraux français pour le lundi, 23 janvier, dans la salle de l'Exécutif Provincial, bloc Richard, à 8½ heures.

Tous les libéraux français de Winnipeg sont instamment priés d'y assister. On procèdera à la nomination des officiers.

Le Cours Normal.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un certain nombre d'instituteurs et institutrices ont été réunis à St-Boniface pour y suivre un cours normal qui leur permettra de compléter leur éducation professionnelle.

C'est une excellente mesure à tous égards, et qui devrait réunir les suffrages de tous ceux qui n'ont d'autre désir que de voir l'instruction dans la province devenir la plus effective possible.

Mais le *Telegram* en profite pour exciter les suspicions des fanatiques; il déclare: "que de fait une école normale a été établie à St-Boniface, dans une institution catholique romaine, et est conduite aux frais du trésor politique."

Le Dr Blakely du département d'éducation a cru nécessaire de démentir les paroles que lui prêtait le *Telegram*.

"Les arrangements faits par le département pour le Cours Normal bi-lingual aux instituteurs français," dit-il, "sont les suivants: La session aura lieu dans une salle de classe du collége de St-Boniface sous la direction de l'inspecteur Rochon, assisté de l'inspecteur Young. Les élèves qui suivent ce cours assisteront à des séances des écoles anglaises et de l'école normale provinciale à Winnipeg pour étudier les méthodes qu'on y emploie, et leur enseignement professionnel sera fait dans une école publique de St-Boniface. Cet arrangement pour une session bi-linguale est semblable à celui organisé pour l'allemand dont la session a lieu chaque année à Gretna.

Les Delegues de Providence.

Deux Canadiens-Français de Providence, Rhode Island, MM. S. H. Desilet et Victor Morin, délégués par le club de Naturalisation de Providence, sont venus visiter le Manitoba la semaine dernière. Ils se sont arrêtés quelques jours à Winnipeg où ils étaient descendus à l'hôtel Royal et sont repartis, enchantés de leur voyage et se promettant de revenir au printemps avec un grand nombre de leurs amis de Providence, pour s'y établir. C'est une bonne nouvelle et nous espérons que le voyage de ces messieurs portera d'heureux fruits.

La Picote.

La terrible maladie vient de faire son apparition à Coteau Landing. On a poursuivi les perquisitions afin de s'assurer qui avait apporté la picote en notre province, et l'on a acquis la certitude que les suppositions du représentant de "La Presse" étaient parfaitement fondées. La variole été apportée à Coteau Landing par un ouvrier du nom de Ryan, qui travaille au transport de la pierre de Toronto au canal de Soulanges. Inutile de dire que maintenant qu'il est connu, le colporteur de la hideuse maladie ne sera pas long à être passé au souffre. On désinfectera, aussi, demain, la maison de M. G. Montpetit, de Coteau du Lac, à petite distance de Coteau Landing, où Cousineau, dont les enfants sont actuellement atteints de la variole, est allé danser toute une soirée aux fetes du Jour de l'An. Le docteur Beaudry a prié le maire de la paroisse M. Fred Stevens, de convoquer ses conseillers et faire savoir aux instituteurs des écoles anglaise et française d'avoir à renvoyer de l'école tous les enfants qui ne pourront pas certifier avoir éte vaccinés depuis 1892. On sait, par parenthèse, que la vaceine produit un effet qui dure sept années. La plupart des enfants fréquentant les écoles n'ayant jamais été vaccinés, on s'attend à ce que les écoles soient fermées lundi ou mardi.

Mort de M. Dingley.

M. Dingley l'homme d'etat Américain bien connu est mort à Washington Vendredi 13.

Nelson Dingley, gouverneur du Maine de 1872 à 79 et membré du congrès depuis 1881 est ne à Durham (Maine).

Il est fameux par son tarif de protection à outrance. Il avait été instituteur, journaliste, avocat et l'oliticien.

Terre-Neuve.

M. J. Chamberlain secrétaire des Colonies a declaré dernièrement qué la question des droits de la France à Terre-neuve sera reglée à l'amiable dans six mois ou que la guerre éclaterait; mais il pense que l'arrangement aura lieu. Il ajoute qu'aussitôt le départ des Francais et se produira un "boom" énorme dans la colonie.

Comte Estherazy.

Une dépêche de Paris annonce que le Comte Estherazy à reçu un sauf conduit pour venir deposer devant la Cour de Cassation. Le Général Mercier a publié un démenti absolu aux declarations faites par Estherazy, qui prétendait avoir entretenu des intelligences avec un pouvoir etranger sur l'ordre de ses chefs militaires.

Une Eclipse.

Le BAUME RHUMAL par ses qualités et par l'importance de sa consommation, éclipse totalement tous les remèdes qui se pretendent ses rivaux. 4

Russie et Afghanistan.

Un dépêche de Paris annonce que la Russie aurait conclu un traité d'alliance avec l'Afghanistan, d'autre part un autre depeche de Londres déclare que le traité n'existe point et qu'une pareille alliance serait immediatement suivie d'une déclaration de guerre de l'Angleterre à la Russie.

Transvaal.

Une bataille à eu lieu la semaine dernière à Johannesburg entre Anglais et Boers, à propos d'un meeting tenu par les Anglais (Uitlanders), une certain nombre de personnés ont été blessés de part et d'autre. Le President Kruger est paraitil fort contrarié, vu qu'il avait autorisé ce meeting.

Les Tempetes.

Une horrible tempête a sévi sur l'Anglcterre et sur la mer. Les maisons ont été emportées, les rivières ont debordé, envahissant les villes, nombre d'animaux noyés et les ligues de chemins de fer arrêtés.

En France la getee de Dieppe a été emportée par la mer démontée.

En Irlande, un train a deraillé et plusieurs personnes blessées.

A Vienne, le cyclone à fait aussi des ravages, un homme a été jeté dans le Danube par le vent et s'est noyé.

La Belgique a souffert aussi, à Bruxelles une femme a été tuée, à Ostende les degats son considerables, toutes les cotcs du Morbihan sont couvertes de debris de vaisseaux naufragés.

L'allemagne n'a pas été epargnée et Stuttgard a particulièrement été ravageé.

Grande Bataille.

Une grande bataille a eu lieu en Arabie entre les Turcs et les Arabes revoltés, aux environs de Shanel, le 30 Novembre, les Turcs au nombre de 2000 commandés par Abdullah Pacha ont battu les Arabes qui etaient environ 2000 hommes.

On dit que la rebellion se répand dans toute l'Arabie.

A Manille.

Les insurgés se sont concentrés aux environs de la ville; la distance entre leur camp et celui des Américains est faible; ils sortent continuellement pour venir provoquer les Américains et dans ces conditions il faut s'attendre à une bataille d'un moment à l'autre.

On dit que l'Espagne aurait commencé des pourparlers directs avec Aguinaldo pour la reddition des prisonniers espagnols. Ce serait une façon detournée de reconnaitre les Phillipines comme belligerantes et par suite créer un énorme embarras aux Etats-Unis.

Dr Chiniquy.

Le Dr Chiniquy l'ancien pretre catholique converti au portestantisme est mort, il avait 97 ans. Monseigneur Bruchési, lui avait il y a quelques jours ecrit pour se mettre à sa disposition s'il voulait le voir avant de mourir, mais Chiniquy a refusé.

A Cuba.

L'Armée Cubaine refuse de se licencier avant d'avoir reçu la solde arrierée qui lui est due et monte à $40,000,000.

Il y a tout lieu de croire que ces pretentions de l'armée cubaine donneront lieu à des troubles sérieux.

En Hongrie.

On télégraphie de Budapest qu'un commencement de révolte agraire vient d'éclater dans le comté de Arad en Hongrie à l'occasion d'une élection; 4 personnes ont été tuées et 16 blessées.

D'autres rencontres ont eu lieu entre la troupe et les insurgés 16 d'entre eux et 10 soldats ont été tués

Par la Province.

L'inauguration de l'edifice construit cet été pour le Grain Exchange à Winnipeg a donné lieu la semaine dernière à une cérémonie fort belle à laquelle assistaient toutes les notabilités commerciales et finnacières de la vlle.

Il y a lieu de rappeler certaines remarques des differents orateurs qui prirent la parole en cette occasion.

M. Nanton, a appuyé la nécessité d'augmenter l'elevage denis le Manitoba. Celui des porcs notamment a été cette année tout à fait insuffisant; aussi a-t-on dû importer à Winnipeg une grosse quantité de porcs d'Ontario.

M. Nanton a reclamé avoir pour tous les colons établis à l'est des montagnes rocheuses, la protection et des facilités, "car," dit il, "ils sont trop loin pour exporter à l'est, leur marché naturel c'est le Kootenay, et la Colombie, il importe donc que le gouvernement les protège sur ce marché contre la concurrence Americaine."

M. McGaw, a rappelé qu'il existait actuellement dans la contrée 500 élévateurs représentant un capital de $2,500,000.

M. W. Ogilvie, le puissant meunier, venu à Winnipeg, à cette occasion a fait ces jours derniers une importante déclaration. On sait que M. Ogilvie a acheté l'année passée le Moulin pour la farine d'Avoine de "Nairn" et l'a fait transformer cet été. Or M. Ogilvie a constaté que la qualité de l'avoine a été négligée jusqu'à ce jour au Manitoba et il se propose de faire envoyer d'Ontario et de Québec une quantité d'avoine de première qualité pour servir de grain de semence.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . 10c.
Chaque insertion subsequent . . . . 8c.

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25c chaque.

Cette avoine sera vendue au prix coûtant.

Les fermiers du Manitoba feraient bien de profiter de cette excellente occasion d'àméliorer leur recolte d'avoine, car c'est un fait certain, l'on sème chaque année dans nos campagnes des avoines des plus médiocres.

Naissance

A Saint-Bonifa e, le 16 janvier, la femme de M. Aug. Brabant, de la Hudson Bay Cie de Cumberland House, un garçon.

L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, JANVIER 19, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

LA SITUATION POLITIQUE.

Bien des libéraux avaient hésité jusqu'à présent de se prononcer sur l'attitude à prendre en ce qui concerne la politique locale. Il n'y a pas à nier, la situation était assez difficile, pour les libéraux catholiques. Quoique M. Greenway se soit débarrassé de l'antagoniste Jos. Martin, l'auteur du bill des écoles de 1890, il en est pas moins avéré qu'une faction importante du parti libéral tenait l'administration actuelle responsable de la persécution dont nos coreligionnaires furent les victimes et refusait en conséquence d'appuyer directement ou indirectement le gouvernement Greenway.

D'un autre côté M. Hugh John Macdonald, le chef de l'opposition, avait su s'attirer les sympathies des catholiques, par ses manières engageantes, et surtout par les promesses formelles qu'il fit lors des dernières élections fédérales, en rapport avec la question des écoles.

Mais les derniers événements viennent de mettre au jour les vrais sentiments dont les conservateurs sont animés envers nous.

Ces messieurs sont toujours les mêmes, ils sont avec nous en autant qu'ils pourront profiter de notre alliance. Du moment qu'ils croient pouvoir réussir sans nous, il n'hésitent point de nous jeter par-dessus bord. Les questions de principes pour eux ne comptent pour rien.

Il leur faut atteindre le pouvoir par tous les moyens possibles. S'ils ont besoin du vote des catholiques pour arriver à leur but, nous pourrons compter sur leur dévouement apparent, mais s'ils entrevoient l'espoir de renverser leurs adversaires sans l'aide des catholiques, ils sont prêts à se déclarer leurs plus grands ennemis.

Leur principe ressemble beaucoup à celui exprimé par un Américain, à son fils, au départ du foyer domestique pour entreprendre une carrière à son compte :

"Mon fils," lui disait-il, "tu laisses le foyer domestique à ton propre compte, prends mon avis, mon enfant, et tu réussiras : fais de l'argent honnêtement si tu peux, mais fais de l'argent quand même."

Aussi les conservateurs semblent avoir pour axiome :

"Gagnons le pouvoir honorablement si c'est possible, mais arrivons quand même."

Les conservateurs ont de tout temps manifesté les mêmes sentiments envers les catholiques.

Dès 1842, lorsque Sir Charles Bagot appela M. L. H. LaFontaine à former un Cabinet, ils s'éprirent de haine contre les Canadiens-Français et lancèrent de graves injures à l'adresse du gouverneur. Les organes de ce parti l'abreuvèrent d'amertume et d'outrages.

Les Canadiens-Français nous fourniront à cette époque un bel exemple à suivre. Le *Herald* de Montréal disait à ce propos :

"La conduite des Canadiens-Français mérite tout éloge, d'autant plus qu'elle est marquée au coin du bon sens, de la modération et de la courtoisie et qu'elle est digne de l'initiation générale."

Un autre journal disait :

"On vit un étrange spectacle présentant d'un côté le dévergondage et l'inhumanité avec lesquels dans leur emportement, les *torys* ont *outragé le représentant* de la reine jusque sur son lit de douleur, et des menaces de séparation qu'ils ont imprudemment adressées à l'Angleterre en conséquence de l'adoption de sa politique ; de l'autre côté, les unanimes et touchants témoignages de sympathies pour le noble invalide et de loyauté franche et cordiale pour le gouvernement anglais, qui ont été comme le cri du cœur d'une population morale, religieuse et trop longtemps maltraitée."

Nous n'avons rien à perdre en suivant le noble exemple de nos compatriotes de 1842. Aux écrits vexatoires, et aux injures grossières que prodiguent les organes de M. Hugh John Macdonald, à notre population, nous devons répondre par des articles courtois et dignes d'une race bien apprise.

Leurs basses injures ne pourraient atteindre une nation qui a déjà fait preuve du plus grand désintéressement et de la plus grande loyauté.

Nous avons donc par devant nous, le fait que le gouvernement Greenway malgré ses actes odieux de 1890, a fait depuis, des concessions d'une grande valeur, à la population catholique, concessions qui ont permis à nos coreligionnaires d'ouvrir toutes les écoles qui avaient été fermées depuis des années et de créer de nouveaux arrondissements scolaires.

On pourra continuer à insinuer que les concessions sont purement volontaires et qu'elles nous sont nullement garanties par la loi.

Au contraire, tous les nouveaux privilèges qui nous ont été accordés, ont été faits d'après la loi de 1898 amendant l'acte des écoles de 1890.

La revendication de nos droits n'est pas complète, mais en vue des intentions malicieuses de l'opposition, nous devrions point nous montrer trop exigeants.

Nos écoles ont touché l'octroi du gouvernement ; on a permis à nos instituteurs catholiques de continuer leur enseignement, c'est déjà beaucoup.

Le jour viendra bientôt où il faudra que nos instituteurs subissent les examens tels que prévus par la loi. Nous ne devrions pas nous objecter à cette exigence. Nos instituteurs sont intelligents et il n'y a aucune raison qui les empêchera de passer le mêmes examen que les instituteurs protestants. D'ailleurs la population catholique est intéressée à avoir des instituteurs compétents, pour l'enseignements de ses enfants ; ceux qui ne pourraient pas subir l'examen voulu ne devraient point entreprendre une profession pour laquelle ils ne pourraient avoir la compétence requise.

Nous disions donc : D'un côté nous avons le gouvernement Greenway qui semble être revenu à de meilleurs sentiments ; de l'autre côté se dresse devant nous une batterie chargée de fanatisme le plus pernicieux et dirigée contre nous par des hommes imbus à notre égard de sentiments de haine la plus sourde.

Peut-on se demander de quel côté—dans de telles circonstances—où devraient pencher nos sympathies ?

Si des conservateurs outrés, comme M. Bernier, M. LaRivière et bien d'autres sont obligés de répudier le parti de Hugh John Macdonald, devrions-nous hésiter plus longtemps à accorder nos suffrages au gouvernement Greenway ?

Celui-ci nous tend la main, l'autre au contraire nous couvre du plus profond mépris et se déclare ouvertement en faveur du maintien de l'acte des écoles de 1890, dans toute son intégrité et sans aucune concession.

On parle d'organiser dans un certain quartier un troisième parti avec de nouveaux chefs.

On ne saurait être plus maladroit. En politique on ne reconnaît que deux partis. Les libéraux et les conservateurs. Les chefs reconnus sont respectivement Sir Wilfrid Laurier et Sir Charles Tupper ; l'honorable Thomas Greenway et M. Hugh John Macdonald. Qu'avons-nous besoin d'autres chefs ?

En 1890, les membres canadiens-français, à la chambre locale, se séparèrent du gouvernement Greenway pour accorder leur appui au parti de l'opposition. Ils ne songèrent jamais à former un troisième parti.

Ça serait maintenant le tour de ceux qui se sentent obligés de se séparer du parti conservateur de se joindre aux libéraux et de s'unir à ceux qui par esprit de conciliation cherchent à obtenir pour nos coreligionnaires, les plus grandes concessions possibles.

Certes, nous comprenons qu'il en coûte à des hommes qui ont fait des luttes ingrates des années durant pour un parti, d'être forcés de s'en séparer. Nous pouvons d'autant plus sympathiser avec eux, que nous avons passé par cette crise.

L'action n'en est que plus méritoire, que parce qu'elle est difficile. L'odieux en retombe sur ceux qui par leur conduite arbitraire, mettent leurs amis dans cette pénible position.

Sir Wiltrid a déclaré qu'il y a place pour tout le monde dans les rangs du parti libéral ; ceux qui viennent en grossir les rangs, même à la onzième heure, y sont les bienvenus, pourvu toutefois que leur action soit faite avec toute sincérité.

Dans les circonstances actuelles, personne n'oserait reprocher aux conservateurs catholiques de prêter main forte au parti libéral ; pas plus qu'on a reproché aux libéraux français d'avoir prêté leur cordial appui aux conservateurs en 1890.

La population catholique de Manitoba, aurait bien raison de se réjouir d'un événement qui aurait pour effet de les réunir tous sous un même drapeau, afin qu'ainsi réunis, nous puissions faire valoir notre plus grande influence et assurer notre marche vers le progrès.

Unis nous pourrons faire face au fanatisme ; divisés nous ne ferons qu'encourager nos audacieux ennemis dans leur attentat de nous annihiler, tout en nous affaiblissant nous-mêmes.

A. F. M.

LES ASSOCIATIONS POLITIQUES.

Les associations politiques sont formées dans le but d'aider à l'organisation et de promouvoir les intérêts du parti en général.

Les membres de l'association ont aussi mission de chercher à maintenir l'harmonie dans les rangs et faire disparaître d'une manière délicate, mais ferme, les aspirations de faux ambitieux.

Il faut bien se rappeler que l'association n'existe pas pour l'avancement ou le plaisir d'une coterie. On ne devrait jamais se prêter aux manœuvres de ceux qui voudraient se servir d'une association pour accomplir un désir vers lequel les porte leur vanité personnelle.

Ainsi tout dernièrement à Winnipeg, le président de l'association libérale, a cru devoir profiter de sa position pour verser son venin sur la personne d'un ministre absent.

A la séance suivante l'association n'a point manquée de censurer le président pour cette conduite étrange, et qui tendait à semer la zizanie dans les rangs du parti.

Aussi ce Monsieur E. D. Martin qui entretenait des ambitions personnelles sur l'avenir, a-t-il vu s'écrouler toutes ses espérances. Il a perdu la confiance des hommes sérieux du parti et son *étoile* est destinée à rester dans l'obscurité.

On devrait toujours bannir des réunions de l'association, toute coterie qui pourrait en quoi que ce soit, contribuer à l'affaiblissement du parti.

Les intrigues peuvent réussir pour un moment, mais elles finiront inévitablement par tourner au désavantage de ceux qui s'en rendent coupables.

La sincérité, la charité, le désintéressement et l'abnégation la plus entière, sont nécessaires au succès d'un parti.

Les derniers événements survenus dans le camp des conservateurs, pourraient pour beaucoup contribuer au succès du parti libéral dans notre province.

Il s'agit dans le moment de faire preuve de la plus grande discrétion et de ne rien faire qui puisse agraver notre situation. L'avenir nous ménage peut-être une agréable surprise.

L'association devrait être prête à recevoir dans ses rangs, tous ceux qui ont appartenu au parti conservateur, et qui par la haine et les injures que leur portent leurs anciens collègues, se voient obligés de le répudier—et qui seraient disposés à marcher sous la bannière de Sir Wilfrid Laurier, l'homme illustre qui est aujourd'hui l'idole de la population française, et qui fait l'admiration de toute la Puissance.

La date des élections est encore éloignée, il serait donc imprudent pour le moment de mousser la candidature de qui que ce soit.

Le choix d'un candidat appartient au peuple ; chercher à entraver ses désirs serait conduire le parti à une défaite certaine.

D'ailleurs bien des événements peuvent se produire d'ici aux élections générales. L'homme que l'on pourrait choisir aujourd'hui comme candidat dans un comté, ne pourrait peut-être plus rencontrer les vues du peuple au moment des élections.

Nous avons constaté avec plaisir, la formation de clubs libéraux dans différentes localités. L'ouvrage qui a été fait portera ses fruits. Il reste encore beaucoup d'endroits à organiser. Qu'on ne se désespère point, l'ouvrage nécessaire se fera avec le temps.

Il y a bien des localités cependant où l'on pourrait s'organiser de suite. Que chacun y mette de la bonne volonté et avant six mois l'organisation sera au complet.

Dans l'intérêt de la population française, on ne saurait aujourd'hui reconnaître d'autres chefs que Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Thomas Greenway.

Les conservateurs, par la conduite des Toombs, Roblin, Roger *et alias*, ainsi que de leurs organes accrédités, ont perdu tout droit aux sympathies des catholiques.

Faisons des vœux sincères pour l'union de tous les catholiques sous la belle et noble bannière de Sir Wilfrid Laurier.

Ce serait la plus belle punition à infliger aux hâbleurs qui voudraient nous anéantir.

A. F. M.

UN INDEPENDENT ORGANE DU C. P. R.

On sait avec quel acharnement le *Telegram* s'est plu à accurer le *Free Press* d'être l'organe du C. P. R.

Depuis des mois, cet estimable feuille torie mange chaque jour du Sifton et du *Free Press* ; son menu est aussi peu varié que peu substantiel. Mais c'est affaire de goût, et elle doit apparemment connaître ce qui lui convient.

Jusqu'à ce jour le *Free Press* s'était contenté d'ignorer ce rabâchage indigeste, mais voici tout d'un coup que, à bout de patience, il prend la mouche, et lance à son "banderillero" un coup de corne des mieux assené.

De fait il est curieux de voir comment M. H. J. Macdonald pourra réfuter les déductions parfaitement lucides et évidentes du *Free Press*, et s'il y a un organe du C. P. R. ce doit être assurément celui de l'éminent tory, solliciteur de cette compagnie dont les principaux actionnaires sont tous d'ardents torys eux-mêmes !

On comprend maintenant combien était habile, la manœuvre du *Telegram* qui pour mieux cacher son jeu feignait d'attribuer à son confrère le rôle qu'il joue en réalité.

Mais voici l'article du *Free Press ;* qu'on en juge.

"La feuille de combat de l'Association Conservatrice au Manitoba, publiée aux frais et charges des hommes du parti, désigne le *Free Press* comme l'organe du C. P. R.

"Quand cette feuille de combat n'emprunte pas ses phrases et ses idées de la *Tribune*, la *Tribune* emprunte celles de la feuille de combat, et comme de raison c'est toujours pour insulter le *Free Press*. Ce fut leur passe-temps quotidien, au grand dégoût du public en général, mais les gens qui vivent dans une maison de verre, ne peuvent impunément jeter même la plus petite pierre.

"Il y a un moment où la tolérance cesse d'être une vertu.

(Suite page 5)

Grand Succes de la Beurrerie de Winnipeg.

Augmentation de 60 pour cent sur les Affaires de 1897.

Elle Fonctionne sans Arret l'Hiver comme l'Ete.

La Creme y est actuellement Expediee d'une Distance de 150 milles de Winnipeg.

C'est un Veritable Klondyke pour les Cultivateurs.

Depuis quelques années nous avions compris que la saison de fabrication laitière en cette Province était trop courte pour être profitable. Afin de faire face à ce grand inconvénient, et pour atteindre un grand nombre de localités, où les cultivateurs sont trop peu nombreux ou trop épars pour soutenir un établissement local, comme aussi pour assurer l'uniformité et l'écoulement facile de la production et obtenir les résultats les plus économiques, nous avons décidé d'établir une beurrerie à Winnipeg au printemps, 1897.

L'organisation d'une beurrerie centrale, (d'après un plan nouveau), avec ses stations d'écrémage d'une part, avec l'écrémage à domicile d'autre part, avec l'expédition directe de la crême de la ferme à la beurrerie, demandait une somme considérable de capital, de travail et surtout de bonne volonté de la part des cultivateurs. Heureusement la bienveillance n'a pas fait défaut, et nous sommes heureux de constater que les cultivateurs apprécient aujourd'hui notre entreprise, et manifestent ouvertement leur satisfaction. Au nom du pro rès agricole nous les remercions.

AUX CULTIVATEURS qui sont éloignés de fabriques locales, la Beurrerie de Winnipeg offre les avantages suivants :

Elle produit un excellent beurre et facilite son expédition sur tous les marchés.

Elle cause une économie considérable d'argent, de temps et de travail au cultivateur.

1o. Le cultivateur n'a plus besoin d'acheter de barrattes, malaxeurs, tinettes, boîtes, sel, etc, de payer de frais de transport sur ce matériel, non plus que sur le beurre qui arrive au marché sous forme de crême aux frais de la Beurrerie.

2o. Elle épargne un temps précieux. Au lieu de porter tous les jours le lait à une fromagerie, ce qui demande souvent la plus grande partie d'une demie-journée, la crême nous est expédiée soit en voiture, soit en chemin de fer ou par tout autre moyen de transport une fois par semaine en hiver, deux fois le printemps l'automne, et trois fois durant les grandes chaleurs de l'été. Avec l'emploi de la glace, deux expéditions par semaine peuvent suffire même en été. En s'entendant pour faire l'ouvrage à tour de rôle, quatre à cinq cultivateurs peuvent réduire la besogne du transport de la crême à un minimum insignifiant. Quelle somme de travail pénible n'enlève-t-on pas de la ferme avec la fabrication du beurre seulement ?

A coup sûr les fermières, nous en tiendrons compte.

3o. Elle donne de 10 à 15 pour cent de beurre de plus que chez les cultivateurs.

Il a été absolument démontré après vérification soigneusement faite, qu'une quantité donnée de crême de même qualité rend de 10 à 15 pour cent de plus de beurre à la Beurrerie de Winnipeg que chez le cultivateur. C'est chose facile à expliquer. Chez le cultivateur en général, les opérations du barrattage sont laissées au hasard des variations atmosphériques, tandis qu'à la Beurrerie, toutes les opérations sont suivies, contrôlées avec soin et exactitude.

4o. Elle réduit le coût de la fabrication au minimum.

Prenant pour base une augmentation de 15 pour cent sur le rendement en beurre, le coût de fabrication est de quatre cents par livre de beurre, livré sous forme de crême à la plus proche station de chemin de fer.

Supposons que le beurre rapporte 15 cents net au cultivateur. Le 15 pour cent de 15 cents est de 2¼ cents. Déduisez 2¼ cents de 4 cents, il reste 1¾ de cents par livre, que le cultivateur paye pour la fabrication de son beurre. Voilà d'où viennent les profits.

5o. Elle aide beaucoup à l'élevage du bétail.

L'écrémage à domicile est un puissant facteur dans l'élevage du bétail. L'élevage devrait être la plus importante de nos opérations agricoles et malheureusement, c'est la plus négligée parmi nous. Dans l'élevage des veaux, le succès dépend beaucoup de la qualité et de la température de la nourriture qu'on leur donne. Le lait écrémé à la beurrerie est presque toujours froid, et souvent sûr et caillé. Il va sans dire que le petit lait de fromagerie surtout quand il est froid et sûr, est nuisible à la santé des veaux. Avec l'écrémeuse à domicile, le lait écrémé est toujours doux et peut être donné aux veaux tandis qu'il est chaud, ce qui est un grand avantage.

D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que l'écrémage à la Beurrerie sera toujours avantageux, en ce qu'il offre un meilleur contrôle sur toutes les opérations de la laiterie.

6o. Elle a déjà contribuée considérablement à allonger la saison laitière.

D'ordinaire les beurreries et fromageries de cette Province fonctionnent de quatre à six mois, et cela quand les produits se vendent à bon marché. C'est trop court. Un cultivateur possédant un troupeau un peu considérable ne sait que faire du lait de ses vaches avant l'ouverture et après la fermeture de tels établissements. A la Beurrerie de Winnipeg, un certain nombre de cultivateurs ont déjà fourni de la crême pendant huit mois, plusieurs ont contracté pour 12 mois. Cette extension de la saison laitière est très profitable. Elle permet au cultivateur de faire produire ses vaches pendant, au moins, dix mois et de profiter de la hausse des prix des beurres frais de l'hiver.

7o. Elle paie le lait et la crême d'après leur juste valeur.

C'est le seul établissement de cette province qui ait adopté la nouvelle mais juste méthode de payer le lait d'après sa richesse en matière grasse.

Puisque les beurreries et fromageries n'achètent pas le lait, mais ce qu'il contient de matière grasse dans le cas des beurreries, et de matières solides dans le cas de fromageries ; puisqu'il existe une différence considérable dans la richesse du lait des divers troupeaux, différence qui varie selon les races, les soins, la nourriture, la négligence et même la fraude, il s'en suit que la méthode de payer le lait d'après son poids est absurde, et n'a plus raison d'être. Voyons un peu l'injustice de ce procédé. Nous avions fait la répartition des sommes d'argent qui revenaient aux patrons de l'une de nos stations d'écrémage. D'après la méthode de distribution généralement en usage, chaque fournisseur aurait reçu 69 cents par 10 livres de lait. Avec la nouvelle méthode le patron No. 2 reçut 82 cents par 100 livres de lait, et le patron No. 6 reçut 52 cents, soit une différence de 30 cents par 100 livres de lait. Avec l'ancienne méthode, le fournisseur No. 2 aurait perdu 13 cents par 100 livres de lait, et nous aurions payé au fournisseur No. 6, 19 cents par 100 livres de lait en plus qu'il n'avait droit de recevoir. Quels progrès peut-on espérer avec l'emploi de tels procédés ? Peut-on s'attendre qu'un cultivateur fasse des dépenses pour améliorer son troupeau, se donne du tracas pour le comfort, la nourriture de ses vaches, le soin du lait, etc., quand il est convaincu que son voisin moins soigneux, bénéficiera du frais de ses dépenses et de son travail ? Inutile d'y songer ! Pour cette raison, et pour d'autres que je ne mentionnerai pas ici, l'industrie laitière est restée inerte.

Depuis dix ans c'est la même évolution routinière sans avancement ni progrès. Il faut donc payer le lait d'après sa richesse, dans les beurreries et les fromageries.

La paroisse de Ste-Agathe, guidée par son digne curé, si dévoué aux intérêts spirituels et temporels de ses ouailles, fut la première à adopter cette importante amélioration. Elle en fut de suite généreusement récompensée, car en l'année 1898, le rendement en beurre de la station d'écrémage de Ste-Agathe excéda celui de toutes les beurreries centrifuges de cette province. Voilà pour le lait, voyons maintenant l'épreuve de la crême.

8o. Une autre amélioration importante, inaugurée par la Beurrerie de Winnipeg, est l'épreuve de la crême par une nouvelle méthode entièrement différente de celle employée dans les autres beurreries.

Il est toujours facile de copier les procédés depuis longtemps établis, mais, il est plus difficile d'en éviter les défauts.

Le côté faible des beurreries du Manitoba, et de l'Ouest, c'est la méthode suivie pour prendre les échantillons de crême, et en faire l'épreuve. Les résultats de cette épreuve varient considérablement d'un jour à l'autre (20 à 30 et même 40 pour cent) et causent beaucoup de mécontentements chez les fournisseurs. Afin d'éviter ces défauts, nous avons ignoré complètement les méthodes pratiquées ailleurs, nous en avons adopté une qui nous a donné des résultats remarquables par leur uniformité ; ce qui est une grande satisfaction pour nos fournisseurs et pour nous.

8o. La Beurrerie de Winnipeg offre aussi de grands avantages aux patrons des autres beurreries et fromageries. Avant l'ouverture et après la fermeture des établissements locaux, nous sommes heureux d'offrir aux fournisseurs de lait, tous les avantages de la fabrication d'hiver. Nous recevons actuellement de la crême des patrons des autres beurreries.

Aux fromageries qui voudraient pratiquer le système combiné de la fabrication du beurre et du fromage, nous nous mettons à leur disposition. Avec peu de dépenses elles se mettraient en état de fabriquer soit l'un ou l'autre de ces deux produits, selon les saisons, les désirs des patrons, les besoins du marché, etc.

Il nous reste à présent à traiter la partie la plus intéressante de notre ouvrage, c'est à dire, les recettes. Il est impossible de mentionner les noms de tous nos fournisseurs de crême, nous en citerons quelques-uns, qui sont probablement les plus anciens et les mieux connus de notre population.

Noms des Patrons	Durée de la saison	Percent de matière grasse dans la crême	Nombre de vaches	Recettes totales	Recettes par vaches
Charles Bohémier, St-Norbert.	4 mois	18.6 19.7 21.9 16.4 19.7 17.5	6	$196.73	$12.29
Calixte Comeau, LaSalle.	6 mois	24.1 25.2 24.1 26.3 28.7 25.2		$228.86	$29.00
J. Bleau, St-Boniface.	8 mois	18.6 23 18.7 25.2 21.9 23 25.2 23		$237.77	
M. Lacroix, St-Boniface.	6½ mois	18.6 23 27.5 24.1 25.2 24.1 26.3 23		$649.78	
J.-B. Lavoie, St-Boniface.	8½ mois	28.7 25.2 24.6 24.1 25.2 23 24.1 23 24.1 23		$596.21	$25.00
Joseph Roberts, Oakville.	6 mois	29.9 31.1 27.5 31.1 27.5 29.9 29.9	15	$233.58	$15.57

M. C. Bohémier, si avantageusement connu à St-Norbert, a fourni de la crême pendant quatre mois seulement, c'est-à-dire durant le temps où le lait devient à meilleur marché. Il nous fait plaisir de dire que pour le mois d'août il a reçu $64.46, soit près de $4 par mois par vache, ce qui est un beau résultat.

M. Joseph Roberts est un cultivateur anglais situé près de St-Eustache.

M. Comeau est un de nos cultivateurs les plus soigneux et progressifs de LaSalle. Il nous a expédié de la crême pendant six mois. Durant le mois d'août le produit de neuf vaches lui a donné $42.95, soit $4.77 par mois par vache.

Il me fait plaisir de mentionnner le fait que trois cultivateurs de St.Boniface ont entrepris de faire de l'argent avec leurs vaches, et comme on le peut voir, ils réussissent à merveille. Ce sont MM. Bleau, Lacroix et Lavoie.

M. Bleau, qui commence à organiser son troupeau, nous a maintes fois exprimé sa satisfaction.

M. Lacroix dont nous ignorons le nombre de vaches, a obtenu un revenu de $649.78, ce qui vaut la peine d'être mentionné. Continuez, M. Lacroix, vous êtes dans la bonne voie.

Un des plus forts rendements par vache obtenu à la beurrerie seulement, est celui de M. J.-B. Lavoie, près de $600.00 en huit mois ou environ $25 00 par tête. Comme les deux derniers mois (novembre et décembre) lui ont produit $108.48, et comme se vaches commencent déjà à donner veau, on peut raisonnablement en conclure que les quatre mois qui suivront devront donner au moins $200.00, soit $800.00 en douze mois ou $32.00 par vache environ. En comptant la valeur du petit-lait écrémé transformé en viande de boucherie, nous arrivons aux chiffres suivants :

Crême	$ 800.00
Lait écrémé	90.00
	$ 870.00
De plus, M. Lavoie a élevé 23 veaux qui valent environ	$ 230.00
	$1,100.00

Quelle dépense de nourriture M. Lavoie a-t-il fait pour arriver à ce résultat. Les pâturages sont actuellement gratis. Le foin coûte le temps de le faire. Il a déboursé la somme de $50.00 pour nourriture extra durant l'hiver. Chacune de ses vaches lui donne du lait pendant dix mois. Comme M. Lavoie fait tout son ouvrage avec l'aide de sa famille, il lui reste comme salaire un revenu magnifique.

Le tout humblement soumis,

S. M. BARRÉ

TEMOIGNAGES DE SATISFACTION.

Yellow Range, 28 octobre 1898.

S. M. Barré, Winnipeg.

CHER MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous dire que je suis très satisfait des résultats de vos opérations de beurrerie. J'ai fait bien mieux que j'aurais pu faire en fabriquant le beurre chez moi. J'ai reçu durant la saison 1898 la somme de $233.58.

LaSalle, janvier le 10, 1898.

Monsieur S. M. Barré, Winnipeg.

Je suis heureux de certifier avoir reçu la somme de $228 86, c'est le produit de neuf vaches en six mois, ou $25.00 par vaches. Si j'ajoute à cette somme, la valeur de beurre, fabriqué chez moi durant le reste de l'année et celle du lait écrémé transformé en viande de boucherie, etc., j'arrive à la somme totale de $378.86 ou $42.00 par vache. Dans mon opinion votre beurrerie est un avantage extraordinaire aux cultivateurs de cette province.

CALIXTE COMEAU.

Saint-Boniface, janvier le 10, 1898.

Monsieur S. M. Barré, Winnipeg.

CHER MONSIEUR,

Je certifie avoir reçu la somme de $649.78, en payement de la crême que j'ai envoyé à votre beurrerie durant six mois et demi. Je suis parfaitement satisfait de vos opérations, et je dis avec plaisir que c'est un grand avantage de posséder un tel établissement parmi nous.

MOISE LACROIX.

St-Boniface, 5 janvier 1899.

S. M. Barré, Winnipeg.

CHER MONSIEUR,

C'est avec plaisir que je certifie avoir reçu la somme de $596.21 en paiement de la crême que j'ai fournie à votre beurrerie durant huit mois. C'est le produit de 15 vaches à partir du 14 mai au 1 juillet, et de 26 vaches pour le reste de la saison. I importe de faire connaître au public le fait qu'avec une quantité donnée de crême, de même qualité, vous avez produit de 10 à 15 pour cent plus de beurre que je pouvais en faire chez moi. Les résultats obtenus par votre beurrerie sont pour moi une source de grande satisfaction.

J.-BTE LAVOIE.

L'écrémeuse américaine est la plus simple, la plus économique et durera plus longtemps que les autres ecrémeuses centrifuges.

Nous les vendons à bonne condition aux personnes qui nous fournissent de la crême.

Pour plus amples informations s'adresser à

S. M. BARRÉ,
240 RUE MAIN, WINNIPEG.

" En tant que le *Free Press* est concerné sa position est inattaquable, et il possède pour riposter envers ces deux journaux, des armes, dont il peut être vraiment intéressant de se servir.

" Voyons donc la sorte de maison de verre d'où sort la feuille de combat !

" Nous l'avons dajà dit, c'est la signature de M. Hugh John Macdonald et celle de ses amis qui procure l'argent pour soutenir le journal et payer ses services. Cette feuille est donc assimilable à toute autre follicule issue par une association politique, et distribuée gratuitement à un public irresponsable.

" Mais elle est pire encore, car c'est l'organe officiel du C. P. R.

" Le *Free Press* n'a rien à faire avec le C. P. R. et le C. P. R. n'a rien à faire avec le *Free Press* mais la feuille de combat conservatrice appartient, et est dirigée par Macdonald et Cie qui sont les avoués (solicitors) du C. P. R. et de fait, cette publication fait partie de leur bref, dans les intérêts du C. P. R.

" Nul doute, que quant au montant de l'argent du C. P. R. qui rentre chaque mois dans la caisse de la feuille de combat c'est une simple affaire de comptabilité.

" Comme M. Macdonald a signé de son propre nom l'état fixant à qui distribuer l'argent destiné aux journaux, et a fait circuler cet état à travers toute la province de Manitoba, n'importe qui a le droit d'énoncer les faits que nous avons énoncés, et ce sont des faits que nul ne peut nier.

" D'ailleurs il convient de noter que le *Free Press* nie avoir aucun rapport avec le C. P. R. directement ou indirectement ; ses éditoriaux attestent hautement que sa politique est indépendante de toute compagnie de chemin de fer."—*Free Press.*

Envoi de Valeurs.

La Grande-Bretagne ayant récemment adhérée à l'arrangement postal international concernant l'échange des valeurs déclarées, M. Delombre, ministre du commerce de France vient de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour faire bénéficier le public français de cette décision.

A partir du 1er janvier, l'échange des lettres valeurs déclarées sera autorisé entre la France et ses colonies, d'une part, et la Grande-Bretagne, d'autre part ; le montant de la déclaration de valeur ne pourra toutefois excéder 3,000 francs.

La taxe des lettres valeurs déclarées se composera de la taxe des correspondances ordinaires (0,5c par 15 grammes) majorée dudroit de recommaudation de 0,5c et d'un droit d'assurance de 0 fr. 0,4c par $60 ou fraction de $60.

Rat Portage.

Rat Portage, Ontario, est dans une grande excitation au sujet d'une merveilleuse découverte faite dans la mine d'or Mikado.

La veine a 40 pieds de profondeur, sur une largeur de $2\frac{1}{2}$ pieds. Le plus riche minerai vaut de $25,000 à $35,000 la tonne.

Les parents prevoyants.

L'Incident Beaurepaire.

Le fait remonte au temps, où M. Picquart était chaque jour amené devant la chambre criminelle et sollicité d'avoir à fournir des explications sur les précédentes dépositions recueillies, celles des cinq ministres de la guerre et des généraux qui étaient venus affirmer la culpabilité de Dreyfus.

Un de ces jours M. Quesnay de Beaurepaire, l'ancien procureur général, aujourd'hui président de la chambre civile de la Cour de cassation, vint à son cabinet. Bien qu'il avait laissé la porte fermée à clef, elle était entr'ouverte, mais son étonnement tourna à la stupéfaction lorsque, pénétrant dans son cabinet, il constata que M. Picquart était installé à son bureau.

—Que faites-vous ici? dit à l'intrus M. Quesnay de Beaurepaire.

—J'y suis par ordre de la Cour de cassation.

Puis interrogeant à son tour le magistrat.

—Mais vous-même qui êtes-vous?

—Je suis, aurait répondu M. Quesnay de Beaurepaire, s'il faut en croire la version la plus accréditée au Palais, président à la Cour de cassation d'une chambre qui heureusement pour vous n'a pas à connaître de votre affaire. Je vous prie donc de sortir immédiatement et je vais vous mettre en compagnie des deux gardes auxquels vous donne droit votre qualité de prévenu.

A ce moment, M. Bard, entrant par une porte du fond, pénétra à son tour dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire, et sans apercevoir celui-ci, qu'une disposition spéciale du local dissimulait à sa vue :

—Voici la déposition de Gonse, dit-il à Picquart; je crois *que nous le tenons.*

M. Quesnay de Beaurepaire, intervenant aussitôt, aurait clos l'incident en ces termes :

—Messieurs, déclara-t-il à M. Bard et à M. Picquart, je me retire... je crois que je suis de trop ou vos affaires.

Voilà ce que tout le monde raconte au Palais— voilà même, ajoutons-le, ce que quelques-uns savent.

L'incident, au surplus, ne sera pas oublié, et aura une suite, quelle qu'elle puisse être.

Fin-de-Siecle.

Il vient de se passer, en Hongrie, un fait vraiment extraordinaire dont les philosophes et les moralistes de cette fin de siècle pourraient tirer des conclusions tout à fait curieuses et inattendues.

Tout dernièrement, une très jolie veuve a eu la piquante idée de se faire mettre en loterie.

Avec l'autorisation du Ministre des Finances, elle a émis 700,000 billets d'un florin chacun. L'heureux gagnant épousera la jolie Hongroise, qui gardera comme lot un tiers des 700,000 florins, le second tiers reviendra au fiancé et le troisième—car une loterie doit avoir sa moralité—sera donné aux pauvres.

Jusqu'ici, les billets se sont enlevés avec une rapidité de bon augure, et tout fait prévoir que la jeune héroïne de lote rie ne restera pas longtemps veuve.

C'est instantane.

Communication.

Monsieur le Rédacteur,

L'autre jour un de mes amis me passait un numéro du *Manitoba*, celui du 28 décembre, sur lequel était publiée une correspondance du Rev. M. Cherrier, et bien que je n'ai jeté qu'un coup d'œil sur cette correspondance, j'ai remarqué qu'il disait entre autres choses qu'il maintenait absolument sans restriction, son appréciation telle que publiée sur le "Northwest Review" au sujet des véers indits de Riel. Plus bas il ajonte : "que les Métis ne sont pas si simples d'esprit que L'Echo semble le croire. . . . et que les métis savent quels ont eté leurs vrais amis dans le passé, et qu'ils ne se séparerent pas de leur clergé pour le plat de lentilles que L'ECHO veut bien leur offrir comme prix de leur trahison."

Vraiment violà quelque chose de bien chatouillant pour les Métis. On se sent touché jusqu'au fond de l'âme en lisant de pareilles assertions ! Voir un R. Prêtre insulter un journal français et catholique parce qu'il fait honneur à la mémoire de celui qui a été le plus illustre des enfants de la race métisse qu'elle pleure encore aujourd'hui ! M. Cherrier croit-il que c'est en agissant ainsi qu'il gardera le confiance des Métis ?

Certes les Métis ne sont pas des ingrats, il resteront toujours reconnaissants pour ce que le clergé a fait pour eux dans le passé ; ils resteront fidèles à la Religion de leurs Pères ; ils resteront toujours attachés à leur Clergé sous le rapport religieux ; ils se souviendront toujours que feu Monseigneur Provencher a toujours eté pour eux un bon Pére, non seulement dans les affaires spirituelles, mais aussi dans les affaires temporelles.

Cela me fait rappeler ce que plusieurs vieux Métis m'ont souvent raconté. Monseigneur Provencher leur disait souvent :—

" Faites instruire vos enfants afin qu'ils soient en mesure de se défendre contre tous ceux qui plus tard viendront certainement vous faire la guerre; car, vous ne savez pas ce que feront pour vous, ceux qui prendront ma place."

Ah ! si vous saviez, M. le Rédacteur comme ces parcles du Saint Evêque sont venues souvent à la mémoire des Métis depuis quelques années !

Mais c'est surtout en 1892 aux Elections Provinciales que les Métis ont réalisé que feu Monseigneur Provencher leur avait dit la vérité !

Il y avait sur les rangs dans les différentes divisions électorales trois Métis ; et quelle a été l'attitude du clergé dans cette élection? Il a fait une guerre à mort contre les trois Métis. Malgré qu'ils étaient les enfants du sol, malgr qu'ils avaient été les créateurs de la Province de Manitoba, on voulait les empêcher de prendre part aux affaires de l'état ; et le comble de tout ! parcequ'un journal français leur donne justice on lui fait la guerre !

Je le répète, sous le rapport religieux, les Métis sont avec leur clergé de toute leur âme, mais dans les affaires politiques, comme Mr. Cherrier vous le dit, "les Métis ne sont pas assez simples d'esprit" pour ne pas comprendre que l'antipathie de leur clergé envers eux depuis quelques années, les force à se déclarer complètement indépendants.

Ils ont trop souvent ressentis les coups qui les frappaient, et ils font maintenant un devoir de prendre leurs intérets entre leurs mains et de les confier à ceux qui suivant leur conscience— seront capables de les défendre.

UN MÉTIS.

St. Pierre, 10 Jan., 1899.

Nouvelles Locales.

M. H. Béliveau, de la maison Richard et Cie, est parti samedi pour Montréal.

M. H. Burke accompagné de sa sœur, est parti samedi pour San Diego, Calif. Ils vont, dans l'espoir de rétablir tous deux leur santé fort attaquée.

M. Maxime Goulet, ancien ministre de l'agriculture de la Province, est venu passer quelques jours en ville cette semaine. M. Goulet habite actuellement au Lac Manitoba.

Deux loups de forte taille ont été vus, dimanche, dans les environs de l'hôpital de St-Boniface. Ils ont résisté aux chiens envoyés à leur poursuite et n'ont battu en retraite qu'après un assez bon temps.

Rien de tel que le tabac français ! c'est le meilleur du monde, pur et sans mélange ! Seul dépôt pour le Manitoba et le Nord-Ouest (gros et détail) chez M. P. Sala, vins et liqueurs, 513 rue Main ; la maison préférée des fermiers.

Un jeune homme nommé Guichon qui était à l'hôpital de St-Boniface depuis une dizaine de jours, s'étant gelé un pied, a subi cette semaine l'amputation des doigts du pied gauche et un doigt du pied droit.

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi matin dans la boucherie de M. Lauzon, dans le marché de la ville. Un fil électrique en contact avec un tuyau de gaz a été la cause du feu, qui a heureusement été promptement éteint.

M. T. H. White, ingénieur du South-Eastern Ry., organise actuellement à Winnipeg une troupe pour l'arpentage, qui sous la direction de M. W. Hazelwood de Port Arthur travaillera à l'arpentage du tracé à partir du terminus actuel. Une autre troupe examine en ce moment le tracé à travers le Lac des Bois afin de déterminer quelle est la route définitive préférable.

Une généreuse entreprise à la tête de laquelle se trouvent M. A. Nanton et H. C. Hammond de Toronto, a lieu cet après-midi au nouveau patinoir Auditorinm. C'est une fête de patinage gratuite offerte à tous les enfants, de 3 h. à 5 h. 50 m. Les parents sont admis dans les galeries où on leur servira du thé et des rafraîchissements, et un sac de "candies" sera distribué à la sortie à chaque enfant.

La Cour St. Mary No. 276 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a tenu une assemblée annuelle, mercredi soir de la semaine dernière et a élu ses officiers pour l'année. Ce sont : C. R., T. Jobin ; V. C. R., K. McDonald ; Trésorier, Geo. Germain ; R. S., F. W. Russell ; F. S., H. A. Russell ; Commissaires, L. O. Genest, P. Marrin, R. Murphy ; Rep., F. Tobin ; Alt., R. Murphy. La Cour a son siège actuellement dans le bloc de MM. Osler, Hammond et Nanton.

M. R. W. Jameson, M. P., accompagné par Mme Jameson, est arrivé mercredi du Sud, en parfaite santé. Ses nombreux amis qui savent combien il était fatigué avant son départ, seront heureux d'apprendre son parfait rétablissement.

La Compagnie du Chemin de Fer ET DU Canal du Lac Manitoba

HORAIRE—A partir de Mardi, 18 Dec., 1898.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Vendredi	Lundi	STATIONS.	Mardi	Samedi
		10 40 . Portage la P. . 16 35		
		11 10 . . Macdonald . . 15 55		
		11 30 . . Westbourne. . 15 30		
		11 53 . Woodside . . 15 00		
		12 25 . . Gladstone . . 14 50		
13 05	13 05	. . . Gladstone Jct . .	14 10	14 10
13 31	13 31	. . . . . Ogilvie	13 42	13 42
14 00	14 00	. . . . . Plumas	13 20	13 20
14 41	14 41	. . . . . Glenella	12 30	12 30
15 15	15 50	. . . . Glencairn	12 05	12 05
15 51	15 51	. . . . . Elliot	1 25	11 25
16 25	16 25	. . . Laurier	10 51	10 51
16 50	16 50	. . . . . Makinak	10 25	10 25
17 20	17 20	. . Ochre River . . .	10 00	10 00
18 00	18 00	A . . Dauphin . . D	9 15	9 15
19 30	19 30	D . . Dauphin . . A	9 45	9 45
20 02	20 02	. . . . Valley River	7 13	7 13
20 25	0 25	. . . . . . Sifton	6 50	6 50
	20 30	. . . . Sifton Jct	6 4	
20 30	20 50	. . . Sifton Jct		6 45
20 58		. . . . Fork River		6 10
21 35		A . . Winnipegosis . . D		5 30
	21 20	. . . . Ethelbert	6 00	
	21 54	. . . . Garland . . .	5 26	
	22 30	. . . . Pine River	4 54	
	23 00	. . . . . Sclater	4 25	
	23 30	A . . . . Cowan . . . . D	4 00	

D. B HANNA,
Superintendent.
WINNIPEG.

A bonnez-vous à

L'ECHO DE MANITOBA

$1 par année.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des avantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur des bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les résultats ne sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

	1885.		1895.	
Blé......	7,429,440	minots.	41,776,038	minots.
Avoine ..	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge.....	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184		59,975,807	

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots.

La superficie en culture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885	566,228	âcres.
" 1895	1,722,733	"

Augmentation, 1,156,525 acres.

La Province a un systéme municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement réduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les différentes localités, avec des termes de paiement trés faciles à des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENAWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MAN.

Ou à **W. D. Scott**, Agent d'immigration pour Manitoba,
No. 30 Rue York, TORONTO, ONT.

A. F. MARTIN, D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.